



LA VIE DU VILLAGE

Juillet -août 2021

L'installation de la fibre optique et le choix d'un opérateur posent souvent des problèmes. Ces différentes adresses peuvent vous apporter une aide à la compréhension et à l'installation de la fibre dans votre foyer. Vous pouvez vous rendre sur le site internet <https://www.rosace-fibre.fr/> pour tester votre éligibilité et connaître toutes les démarches à suivre pour bénéficier de la Fibre optique.

Vous pouvez également :

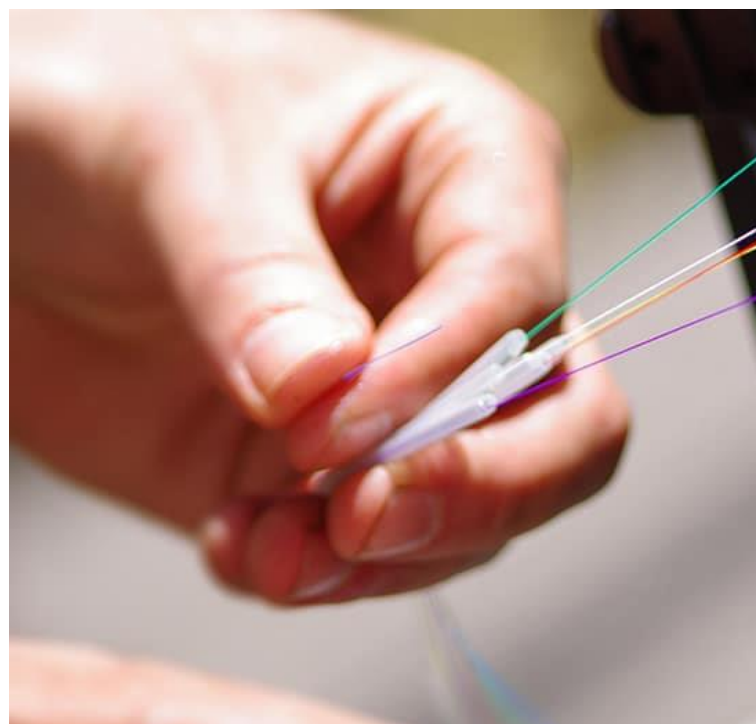
-Télécharger le guide particulier sur <https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/telechargements/> en cliquant sur l'onglet « plaquette particuliers »

-Découvrir les offres des Fournisseurs d'Accès Internet présents sur le réseau Rosace : rendez-vous sur <https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/>

-Suivre les modalités de raccordement à la fibre optique en vidéo animée sur Rosace TV : <https://bit.ly/vidéoaniméeRosace>

-Poser une question dans la rubrique « contactez-nous » en bas de la page d'accueil du site <https://www.rosace-fibre.fr/>

Pour tout dégât physique sur le réseau fibre, merci d'adresser votre demande avec photos à « dommage-reseau@rosace-fibre.fr » en localisant très précisément le sinistre (N°, rue, CP, Commune) et en indiquant toujours un contact avec N° de mobile.



LABEL- COMMUNE NATURE-

Le conseil municipal a fait le choix de solliciter le label Commune Nature, niveau bonus. Cette démarche qui nous a déjà permis d'obtenir la distinction des trois libellules, met en avant toutes les actions environnementales mises en place ces dernières années. La première étape fut la signature de la charte régionale d'entretien des espaces communaux en Alsace, démarche appelée Zéro Pesticide. La signature de cette charte traduit l'engagement volontaire de la commune. L'évaluation est suivie par la Région Grand Est, par le Fredon et par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Le niveau « bonus » que nous visons implique de nouvelles compétences qui se déclinent de la manière suivante :



- **Bonne connaissance** de la biodiversité du territoire.
- **Amélioration et progression continues** dans la démarche de reconquête et de préservation de la biodiversité (diagnostic biodiversité, préservation des milieux naturels...).
- **Intégration de la biodiversité** dans les politiques et domaines de compétence de la commune (Économie, aménagement, éducation, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).
- **Réalisation** ou émergence d'actions ou des projets liés à la biodiversité et valorisation (désimperméabilisations des sols, adaptation au changement climatique, protection des zones humides).
- **Sensibilisation des citoyens** - actions de communication / animation auprès des scolaires / soutien aux enseignants / formation des élus-agents sur la biodiversité.

D'autres actions seront prévues comme la lutte contre la pollution lumineuse nocturne. **A cet effet, l'éclairage public sera coupé de 24h00 à 4 h00 sur une période d'essai de 2 à 3 mois. Un point de situation sera fait après cette période.**

DON DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu le mercredi 11 août prochain à l'Espace communal. Merci à tous les donateurs qui effectuent régulièrement ce beau geste de solidarité.

CONCOURS DU FLEURISSEMENT COMMUNAL

Le concours du fleurissement se déroulera dans les prochains jours. La commission communale fera le tour du village afin de sélectionner les meilleures réalisations florales des maisons et des jardins. Les abords de la maison ou du jardin seront aussi évalués.

POUR LA PROPRETE DES RUES ET TROTTOIRS

Le conseil municipal a décidé d'installer trois distributeurs de sachets pour les déjections canines. Des poubelles seront également installées sur le même mât. Ces mâts seront répartis dans le village comme suit : au bas de la rue Neuve, à l'entrée de la rue des Vignes et près de la nouvelle aire de jeux.

Par ailleurs, l'agent communal retrouve fréquemment des déchets ménagers dans certaines poubelles de la commune, comme il trouve d'autres déchets près des conteneurs à verre qui ont leur place à la déchèterie de Marmoutier !



ENQUETE SUITE AU SEISME DU 26 JUIN

Suite au séisme survenu le 26 juin 2021 à 5h00 (Magnitude : 3.9 / Coordonnées : Latitude : 48.662 Longitude : 7.819). il vous est possible de participer à l'enquête en remplissant le formulaire via le lien : <https://arcg.is/1rSqn40>

CAMPAGNE DE PREVENTION DES NOYADES

Chaque année, les noyades font de nombreuses victimes quelle que soit la masse d'eau où se déroule la baignade. Pour mémoire, il s'agit en période estivale de la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans. En trois ans, le nombre de victimes a augmenté de 30%. La prévention est donc toujours d'actualité, surtout pour donner suite au boom d'installations de piscines privées.

POUR LES JEUNES et TOUT PUBLIC

Le réseau d'animations jeunes (RAJ) sera dans le village le lundi 2 août de 14h à 18h. Au programme des jeux, des délires, des échanges et surtout de la convivialité ! Enfants, jeunes et parents y sont conviés pour jouer ensemble ! Le rassemblement aura lieu au stade. Renseignements www.reseau-animation-jeunes.fr

Je vous souhaite de belles vacances d'été

Dominique MULLER

Votre Maire.